OFFRE D'EMPLOI

La ville de Clohars-Carnoët recrute un (e) Educateur (trice) sportif/Moniteur (trice) de voile

Située dans le Finistère sud, la ville de Clohars-Carnoët compte 4333 habitants à l'année, plus de 15000 en saison estivale. Bordée par la Laïta à l'est, qui la sépare du Morbihan, la commune est dotée de nombreuses plages. Son petit port de Doëlan et la station balnéaire du Pouldu en font une destination touristique prisée : la ville est classée Station de tourisme depuis 2020, et Ville active et sportive depuis 2021. Ville Européenne du Sport.
70 agents municipaux contribuent à son dynamisme et à son développement.

Détails de l'offre

Filière Sport
Grade mini : Opérateur des APS
Grade maxi : Educateur des APS

Temps de travail 35h
CDD à temps complet
Du 1er mars 2024 au 30 septembre 2024

Poste à pourvoir dès le 1er mars 2024

Date limite de candidature
30 janvier 2024

Contact

Pour plus de renseignements,

Contactez les services des sports au 02.98.71.61.39

Mail :
rh@clohars-carnoet.bzh

VOS MISSIONS

Au sein d'une équipe de 4 personnes, vous dispensez les cours auprès des différents publics en toute sécurité

PROFIL

BE ou BPJEPS Voile, acquis ou en cours d'acquisition
Connaissance des enfants
Pratique de la voile
Formation en découverte de l'environnement maritime
Techniques d'animation et d'encadrement
Permis bateau exigé

Activités principales :

Dispenser les cours de voile auprès de tous les publics

Dispenser les cours sur le plan d'eau en veillant au respect des règles de sécurité

Evaluer le niveau de départ du pratiquant et déterminer les objectifs sportifs

Présenter l'exercice aux pratiquants et apporter un appui technique

Assurer l'accueil et les réservations auprès du public

Veiller au bon entretien du matériel et des locaux

Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public

Expérience savoir faire

Bon relationnel, pédagogie, bonne faculté d'analyse et sens des responsabilités,
Forte motivation et connaissance du milieu du nautisme
Se faire respecter, Poser des limites
Appliquer les règles de sécurité en mer
Capacité à s'organiser, à anticiper les actions, à travailler en équipe,

Savoir être

Vigilant Autonome Rigoureux
Souci de la bonne qualité du service rendu et du respect des règles sécuritaires

Caractéristiques particulières

Travail les We et pendant les vacances ; travail sur l'eau

Avantages : supplément familial, participation forfaitaire à la complémentaire santé si contrat labellisé
Au bout de 6 mois d'ancienneté : adhésion au CNAS, prestations sociales. Amicale du personnel,

Rémunération :

Groupe 3 CCNS : 1890.50€ brut/mois
+ Régime Indemnitaire de 100€ brut/mois au bout de 6 mois d'ancienneté
+ Prime annuelle 940 brut proratisé (au bout de 6 mois d'ancienneté).

Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser avant le 30 janvier 2024
A :
Monsieur le Maire de Clohars-Carnoët
1, place Général de Gaulle
29360 Clohars-Carnoët ou rh@clohars-carnoet.bzh